

lundi 25 janvier 2021

Ouverture d'un certificat d'université En droit de l'animal

Faculté de droit et de science politique,
3 avenue Robert -Schuman - Aix-en-Provence

Un diplôme en droit de l'animal vient d'ouvrir à l'université d'Aix-Marseille au sein de la faculté de droit d'Aix-en-Provence.

Il répond à une demande très forte émanant tant des étudiants que des professionnels et acteurs de la société civile souhaitant connaître et maîtriser les règles qui régissent la relation entre l'homme et l'animal.

Les enseignements, de niveau universitaire, sont assurés par des spécialistes de la matière. Ils portent sur la situation juridique de l'animal dans toutes les branches du droit (droit pénal, droit privé, droit administratif...) et dans tous les domaines (animaux de compagnie, animaux d'élevage, animaux sauvages, etc.) ainsi qu'un module sur le droit vétérinaire.

Les cours, d'un volume de 60 heures, sont concentrés sur deux semaines au mois de juin.

La formation est sanctionnée par un examen donnant lieu à la délivrance d'un diplôme universitaire.

Elle est susceptible d'intéresser un public très large : étudiants en droit ou d'autres disciplines, professionnels (avocats, magistrats, juristes, agents publics en charge de questions animales, vétérinaires, entreprises, chercheurs), membres d'associations et ONG.

Informations et inscription : <https://formations.univ-amu.fr/FHUDDG.html>

CONTACTS PRESSE :

Aix-Marseille Université
Delphine Bucquet
Directrice de la communication
delphine.bucquet@univ-amu.fr
04 91 39 65 66 – 06 12 74 62 32
[@univamu](https://www.univ-amu.fr) - www.univ-amu.fr

Magali Blaye
Communication
Magali.blaye@univ-amu.fr
04 42 17 28 04
[@FdspAmu](https://www.facedroit.univ-amu.fr) - www.facedroit.univ-amu.fr